



La CONSULTATION D'ORTHOGENIE (Contraception, IVG)

Et le CENTRE DE PLANIFICATION



CONTACTS

Consultations de gynécologie :

Par téléphone : 03 20 44 68 89
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Consultations IVG :

Par téléphone : 03 20 44 64 81
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Au guichet :

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Fax : 03 20 44 68 96

La Consultation d'Orthogénie et le Centre de Planification se situent au niveau 0 de l'hôpital Jeanne de Flandre

ORGANIGRAMME

Dr Francis Collier Responsable du Service (secrétariat : sabine.joly@chru-lille.fr)

Mme Christine Lesot Sage-femme cadre

VOTRE PRISE EN CHARGE

- Le Service accueille les femmes et les couples dans leurs demandes de contraception et d'interruption volontaire de grossesse (IVG)
Des informations et des conseils y sont donnés par un médecin gynécologue, pour faciliter le choix de méthode de contraception qui sera fait par la femme ou le couple. Lorsque ce choix contraceptif demande un geste technique médical (pose de DIU ou d'implant), celui-ci peut être réalisé dans le Service.

Aujourd'hui, la palette des différentes contraceptions disponibles s'est considérablement élargie (préservatif, pilule, implant, dispositif intra-utérin, patch, anneau vaginal...), permettant, par des moyens très efficaces, de trouver plus facilement qu'autrefois pour chacun ou chacune le procédé le mieux adapté. Par ailleurs, la loi française a considérablement simplifié, depuis 2001, le recours à la stérilisation par ligature des trompes ou des canaux déférents des personnes majeures qui le souhaitent. La consultation avec un praticien spécialisé permet d'adopter une méthode contraceptive qui permet de respecter à la fois les souhaits de chaque femme et les impératifs d'une décision médicale.

- Les interruptions de grossesse (IVG) sont pratiquées dans le respect du cadre législatif. Le Service assure la prise en charge médicale de toutes les techniques, avec ou sans hospitalisation, de même que le suivi après l'IVG. Il propose également une écoute, un soutien, et garantit la confidentialité. Une attention toute particulière est accordée aux mineures.

- Le centre de planification familiale accueille les mineurs, de même que les personnes qui ne bénéficient d'aucune couverture sociale ou souhaitent conserver l'anonymat. Il propose des consultations médicales, assurées par un médecin gynécologue, mais aussi des consultations conjugales ou familiales, et une information spécialisée dans le domaine de la vie affective et sexuelle. Ces consultations sont confidentielles et gratuites. Une délivrance gratuite des moyens contraceptifs y est assurée.
Vous pouvez rencontrer Monsieur Benoit COUSYN , conseiller conjugal et thérapeute familial , soit à la demande du médecin lors de votre consultation, soit directement sur rendez-vous : b-cousyn@chru-lille.fr
Si vous souhaitez d'autres renseignements, vous pouvez consulter le site : <http://centreplanif.chru-lille.fr>

LES MEDECINS

Dr Nora ALLOY

Dr Katty ARDAENS

Dr Hortense BAFFET

Dr Francis COLLIER

Dr Sabine FERLIE

Dr Clémence HENNEBICQUE

Dr Brigitte LETOMBE

Dr Carine MARTIN

Dr Marie-Lise MOLINET

Dr Stéphane PEREZ

Dr Geoffroy ROBIN

Dr Martine ROHART

Dr Marielle ROUMILHAC

Dr Karine VANLERBERGHE



La CONSULTATION de GYNECOLOGIE MEDICALE



CONTACTS

Consultations de gynécologie :

Par téléphone : 03 20 44 68 89
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Consultations IVG :

Par téléphone : 03 20 44 64 81
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Au guichet :

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Fax : 03 20 44 68 96

La Consultation de Gynécologie Médicale se situe au niveau 0 de l'hôpital Jeanne de Flandre

ORGANIGRAMME

Dr Francis Collier Responsable du Service (secrétariat : sabine.joly@chru-lille.fr)

Mme Christine Lesot Sage-femme cadre

VOTRE PRISE EN CHARGE

Cette spécialité assure le suivi médical de la femme, de la puberté à la ménopause, et prend en charge toutes les affections du système génital.

Des médecins gynécologues consultent dans 8 salles différentes du lundi au vendredi. Une de ces salles est spécialement équipée pour permettre l'accueil des personnes à mobilité réduite. Merci de le préciser lors de la prise de rendez-vous.

Si nécessaire, la plupart des examens complémentaires, biologiques et radiologiques, pourront être réalisés sur place.

Munissez-vous de tous les résultats d'examens réalisés à l'extérieur et, si vous en avez un, du courrier de votre médecin traitant. Si vous le souhaitez, à l'issue de la consultation, un courrier lui sera adressé. Dans le cadre des examens systématiques de surveillance en gynécologie, il est cependant possible de consulter directement, sans devoir préalablement rencontrer le médecin traitant.

En l'absence de problème spécifique, il est conseillé de consulter chaque année en gynécologie, pour un examen complet systématique. En général et sauf cas particulier, des frottis sont réalisés tous les 3 ans à partir de l'âge de 25 ans. La mammographie est habituellement recommandée tous les 2 ans à partir de l'âge de 40 ans. Toutefois, il existe de nombreux cas où ces préconisations peuvent être modifiées.

LES MEDECINS

Dr Nora ALLOY

Dr Katty ARDAENS

Dr Hortense BAFFET

Dr Francis COLLIER

Dr Sabine FERLIE

Dr Clémence HENNEBICQUE

Dr Brigitte LETOMBE

Dr Carine MARTIN

Dr Marie-Lise MOLINET

Dr Stéphane PEREZ

Dr Geoffroy ROBIN

Dr Martine ROHART

Dr Marielle ROUMILHAC

Dr Karine VANLERBERGHE

Dr Véronique VILLETTE